

Réunion du 17 février 2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ**

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 74
Nombre de votants : 80

L'an deux mille vingt, le dix-sept février à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM Guy LAFFITTE, Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, David CRABOS, Michel LAURIO, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Laurent CHERITI (suppléant de M. Jean-Marie PINON), Henri POUSTIS, Michel DARETTE, Hervé LAFITTE, Michel BARBE, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Dominique TOUYA, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Véronique REMY, Yves SALANAVE-PEHE, Gilbert AURRIAC, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, Patrice LAURENT, François MATEOS, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Louis-Philippe DUPOUY, Jean-Louis GROUSSET, Emmanuel HANON, Christine LABORDE, Jacques LABORDE, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAUREAU, Serge ARRIEULA (suppléant de M. Jérôme TOULOUSE), Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, Daniel BIROU, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU.

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Madeleine BROLESE (pouvoir à M. Philippe GARCIA), Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET, Mathias DUCAMIN, M. Jean-Marie PINON, Nadia GRAMMONTIN (pouvoir à M. Jacques CASSIAU-HAURIE), Patrick GALOPIN, Michel JESER, Paul MONTAUT, Michel CAMDESSUS, Anthony BERBEL, Bruno CIOSSE, Jeanne LUGA, Olivier MOUNOLOU, Jean-Pierre BOUNINE (pouvoir à M. Emmanuel HANON), Luis Miguel CONEJERO, Yves DARRIGRAND (pouvoir à Mme Pierrette DOMBLIDES), Geneviève GUICHEMERRE, Jeanne LAMAZERE, Anne-Marie LATASTE, Jean-Jacques SENSEBE (pouvoir à Jacques LABORDE), Jérôme TOULOUSE, Michel LABOURDETTE, David HABIB (pouvoir à M. Georges TROUILHET).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Sylvie MOUSQUES DIT CABANOT.

**RAPPORT N° 4 : SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER POUR LA SOCIETE
SARL CACHAU VIA LA SCI VAL D'ASPE**

Rapporteur : M. Patrice LAURENT

La SCI VAL D'ASPE, gérée par M. François CACHAU, va porter un investissement immobilier, zone Eurolacq 2 à Artix, en vue de donner plus d'espace à la société SARL CACHAU, dont M. CACHAU est également le gérant.

La SARL CACHAU est spécialisée dans le chauffage, la climatisation, les énergies renouvelables et les salles de bains clé en main.

La clientèle de l'entreprise se décompose comme suit : les pavillonneurs (8 %), les maîtres d'œuvre et architectes (15 %), les bailleurs sociaux (5 %), les PME-PMI (20 %), les appels d'offres (10 %), les industriels (7 %) et les particuliers (35 %).

L'entreprise a développé son activité de maintenance en créant un service après-vente en janvier 2019, ce qui a permis d'embaucher 3 personnes. L'effectif de la SARL CACHAU s'élève à 16 salariés.

Son chiffre d'affaires et son résultat n'ont cessé de croître ces dernières années. Le chiffre d'affaires a atteint 1 698 592 € fin 2018.

L'entreprise est aujourd'hui à l'étroit dans ses locaux actuels et manque d'espace notamment de stockage. Elle souhaite donc disposer d'un espace de travail fonctionnel de 600 m² dans lequel sera développé un espace showroom, de 90 m², pour poursuivre sa croissance et se diversifier avec la vente de poêles à granulés ou à bois et de salles de bain.

Ce développement permettra le recrutement de 7 personnes, une dédiée à la commercialisation des poêles et salles de bains et 6 qui composeront les deux équipes de poseurs.

L'investissement immobilier est estimé à 627 243 € HT.

Le dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise inscrit dans notre règlement d'intervention économique a vocation à soutenir prioritairement les entreprises de production et services à l'entreprise.

Au regard de l'activité, de la clientèle de l'entreprise et de son projet de développement tourné vers les particuliers, l'enveloppe de dépense éligible exclut donc les 90 m² consacrés au showroom. L'enveloppe éligible retenue est ainsi de 533 157 € HT.

Il est donc proposé d'attribuer une aide à l'investissement immobilier à la SCI VAL D'ASPE au profit du développement de la SARL CACHAU d'un montant plafonné à 53 315 €, soit un taux d'intervention de 10 %.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'octroyer** une aide de 53 315 €, soit 10 % d'une enveloppe de dépenses éligibles retenue à hauteur de 533 157 € HT,
- **d'autoriser** son Président à signer avec la SCI VAL D'ASPE la convention qui fixe les modalités de versement de ladite aide, convention annexée à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Jacques CASSIAU-HAURIE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 19/02/2020
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 19/02/2020